



PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 2 mai 2023

EMPLOI

L'État poursuit son engagement pour l'insertion par l'activité économique des personnes les plus éloignées de l'emploi en Moselle

L'État poursuit en 2023 son engagement auprès des publics les plus éloignés de l'emploi accueillis par les structures d'insertion par l'activité économique en consacrant **plus de 27 millions d'euros** pour financer leur accompagnement socio-professionnel, leur encadrement technique, ainsi que les activités supports qui doivent les conduire le plus rapidement possible vers l'emploi.

L'insertion par l'activité économique permet à des personnes sans emploi, confrontées à des difficultés sociales ou professionnelles, de bénéficier d'un accompagnement spécifique pour faciliter leur accès à l'emploi. Pour cela, elles signent un contrat de travail avec une structure d'insertion et bénéficient d'un accompagnement social et professionnel, avec la possibilité de suivre des formations et de réaliser des stages en entreprises.

Il existe 69 structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) en Moselle, réparties sur les différents bassins d'emploi :

- 38 ateliers et chantiers d'insertion, dont les activités supports sont essentiellement tournées vers **l'entretien d'espaces verts, le nettoyage de locaux, la restauration** ;
- 10 associations intermédiaires dont l'activité de mise à disposition de personnel est principalement tournée vers le **service à la personne** ;
- 12 entreprises d'insertion, intervenant dans les secteurs de la **propreté, collecte et gestion de déchets ou encore logistique** ;
- 7 entreprises de travail temporaire d'insertion mettant à disposition du personnel auprès d'entreprises utilisatrices des secteurs **BTP, industrie, transport** ;
- 2 entreprises d'insertion par le travail indépendant, offrant à des travailleurs indépendants un service d'accompagnement et de mise en relation avec des clients.

Plus de 6 000 salariés ont travaillé au cours de l'année 2022 au sein de ces structures, et près de 1 800 d'entre eux en sont sortis au cours de cette même année, dont **28 % en emploi durable** (contrat à durée indéterminée ou à durée déterminée de 6 mois ou plus). Au préalable, ils ont pu être formés (9 800 jours de formation en 2022 soit plus de 40 000 heures) et réaliser une période de mise en situation professionnelle au sein d'une entreprise (près de 200 stages effectués en 2022).

Les services de l'État sont particulièrement vigilants quant à la qualité de l'accompagnement socio-professionnel mis en œuvre et au développement des liens avec les entreprises pour permettre une insertion professionnelle durable.

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -

Contacts presse

Amélia Guyot : 06 18 36 20 07

Loïcia Lepage : 06 85 23 33 90

Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr

9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle
Service départemental de la
communication interministérielle